Nouvelle politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés

Dossier de

de /> la rédaction de H2o August 2017

La réhabilitation de milliers de terrains contaminés et la création de centres de traitement des sols contaminés font partie des nombreux progrÃ"s réalisés par la société québécoise depuis 1988. Il demeure toutefois que de nombreux terrai contaminés s'ajoutent annuellement à l'inventaire du MinistÃ"re. Afin d'améliorer la gestion des terrains contaminés au Québec, le MinistÃ"re met en œuvre la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés et son plan d'action 2017 2021 (PDF, 555 ko). Cette politique s'articule autour de deux enjeux majeurs, soit la protection de l'environnement et la revitalisation durable du territoire. Quatre stratégies seront privilégiées : 1. Prévenir la contamination des sols et des eaux souterraines ; 2. Contrer la propagation de la contamination des sols et des eaux souterraines ; 3. Assurer la réhabilitation des terrains contaminés ; 4. Favoriser la valorisation des sols excavés et le développement des technologies vertes. ConcrÃ"tement, d'ici 2021, la politique et son plan d'action prévoient que 5 objectifs pour favoriser un Québec plus vert et prospÃ"re : Investir 120 millions de dollars dans des travaux de réhabilitation de terrains contaminés appartenant à l'État ; Traiter 80 % des sols contaminés excavés pour qu'ils puiss òtre valorisés par la suite ; Traiter à l'aide d'une technologie in situ au moins 75 sites ; Décontaminer 100 terrains de stations-service appartenant à de petits propriétaires ; Décontaminer 200 terrains résidentiels contaminés par du mazou. Afin d'atteindre les objectifs visés, la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés et son plan d'action 2017 2021 proposent en outre 21 actions concrÃ"tes.

Environnement Québec